

SUPPLEMENT au MARCHÉ de GRE à GRE pour acquisition de deux CHAMBRES FROIDES (500.000 Frs)

Le MAIRE. - Par délibération, en séance extraordinaire le 2 Février 1951 vous avez donné votre accord pour l'achat de deux chambres froides destinées au Petit Marché et au Grand Marché.

Un crédit de UN MILLION a été inscrit au Budget Additionnel pour l'acquisition de ces chambres.

Par lettre en date du 29 Mars 1951 l'adjudicataire nous fait connaître que les prix du matériel ont varié dans des proportions importantes de telle sorte que le prix de la fourniture serait de 1.500.000 au lieu de 1.000.000 de frs (pièce annexe).

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un marché complémentaire de 500.000 Frs pour l'acquisition de ce matériel./.

lu et soumis à l'approbation

M. le Maire (à l'unanimité) Adopté à l'unanimité.

(art. 192 du Budget additionnel de l'exercice 1951)

Munis le 18-1-52

*le Secrétaire Général
Chef de Division délégué
M. Gavarran*

*Approuvé
Munis le 22. janvier 1952
P. le Maire et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: Leroux*